Relais petite enfance

Charte des matinées ressources et éveil

Pourquoi le Relais petite enfance propose des matinées ressources et éveil ?

Le Relais petite enfance est missionné par la CNAF et la Communauté de communes Vie et Boulogne pour participer à la **professionnalisation des assistants maternels, accueillir, informer et orienter, parents et professionnels.** Il propose aux assistants maternels, gardes à domicile et aux enfants accueillis des temps collectifs réguliers en itinérance sur tout le territoire dits « matinées ressources et éveil ».

Les valeurs portées par l'équipe

Respect mutuel
Bienveillance
Professionnalisme
Transmission
Partage
Entraide
Collaboration
Adaptabilité
Neutralité
Respect de la singularité

Qui peut y participer ?

- **Les assistants maternels (AM)**
- **Les gardes à domicile** du territoire
- **Les enfants de moins de 4 ans** accueillis par un AM ou un garde à domicile

Les principes fondamentaux des matinées d'éveil

- **Respect mutuel** (adultes et enfants) de la santé, de la sécurité, de la moralité, de la dignité, de l'individualité et de l'intimité
- **Respect** du collectif et de ses règles
- **Discrétion** (personnelle et professionnelle)
- **Eviter** les jugements de valeur au profit de l'écoute et de la bienveillance
- **Adopter** une posture professionnelle active

Les orientations pédagogiques

- **La bientraitance** : communication bienveillante, respecter et accompagner les émotions de l'enfant, veiller au bien-être et à la sécurité physique et affective. Toute forme de punition, humiliation, étiquetage sont proscrits.
- **La motricité libre**
- **Le respect du rythme de l'enfant** (observation de l'enfant et adaptation aux rythmes de sommeil, de développement ...)

Quelle place et quel intérêt pour l'assistant maternel ?

- **Prendre** une place active et participative
- **Rester** le repère rassurant et l'accompagnant privilégié de l'enfant
- **Observer** l'enfant évoluer dans un groupe **et l'accompagner** dans ses découvertes au sein d'un espace adapté hors du domicile
- **Prendre plaisir à** (re)découvrir de nouveaux outils
- **Trouver** un espace ressource, de rencontre avec d'autres professionnels de la petite enfance, d'échange, d'informations, de soutien dans sa pratique
- **Rompre** l'isolement

Quel est le rôle de l'animatrice du relais ?

- **Veiller** au respect du cadre des matinées (mise en œuvre de la présente charte)
- **Proposer** un espace adapté à l'accueil de la petite enfance, sécurisé et sécurisant, et donner matière à l'exploration des jeunes enfants
- **Etre relais** d'informations relatives à la professionnalisation (évènements, veille pédagogique...)
- **Soutenir, accompagner, orienter**
- **Favoriser** les échanges de pratiques professionnelles et faire du lien entre les professionnels et avec les intervenants
- **Veiller** au bien-être des enfants et des adultes lors des matinées

Quelle place et quel intérêt pour l'enfant ?

- **Prendre plaisir**
- **Observer, expérimenter**
- **Faire des découvertes** sensorielles, culturelles, sociales
- **Echanger**
- **S'imprégner**
- **Rencontrer** d'autres enfants et adultes
- **Evoluer** au sein d'un petit collectif

relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr - 02 51 31 93 18

Allocations Familiales Caf de la Vendée
msa santé famille retraite services
Vie et Boulogne communauté de communes
Vivre et grandir ensemble

Relais petite enfance

Les matinées ressources et éveil

Foire aux questions

Comment participer ?

Il suffit de vous inscrire aux matinées des communes de votre choix : Inscriptions en ligne à chaque vacances scolaires – Informations et accompagnement auprès du Relais

Je n'ai pas mon planning à l'avance...

Inscrivez-vous quand même, vous réajusterez avec votre animatrice quand vous l'aurez.

Et les bébés, peut-on les emmener ?

Oui, dès lors que leur rythme et leur bien-être sont respectés... Le respect du rythme de sommeil de chaque enfant reste prioritaire.

Si j'ai un empêchement ou un changement de planning ?

Vous pouvez annuler à tout moment auprès de votre animatrice, un sms suffit, votre place sera proposée à un(e) collègue sur liste d'attente.

Si l'un des enfants est malade ...

Son bien-être et la santé du groupe sont des priorités. Vous êtes les plus à même de juger de l'état de santé de l'enfant et de sa capacité à profiter du moment. (Exemple en cas de fièvre, il sera probablement plus à son aise au calme de votre domicile, dans un environnement familier et évitera ainsi de partager ses microbes aux autres enfants.)

Peut-on prendre des photos ?

Oui, ponctuellement, dès lors que vous restez disponible pour accompagner l'enfant et dans le respect du droit à l'image de chaque enfant. Les vidéos sont exclues.

Les horaires de matinées sont-ils modulables ?

Non, pas de panique, les horaires sont souples pour un accompagnement serein des enfants (sauf séances particulières comme l'éveil musical ou les spectacles ...)

relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr - 02 51 31 93 18

Allocations Familiales Caf de la Vendée

msa santé famille retraite services

Vie et Boulogne communauté de communes

Vivre et grandir ensemble